



ÉCOLE DES PARENTS
ET DES ÉDUCATEURS

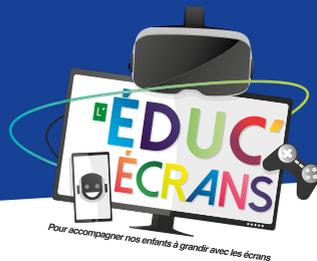
FÉDÉRATION NATIONALE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

L'ÉDUC'ÉCRANS

LE NOUVEAU JEU DE MÉDIATION

Pour prévenir les parents des dangers de la surexposition aux écrans.



Pour accompagner nos enfants à grandir avec les écrans



Outil original de médiation permettant de réfléchir entre parents à la place des écrans dans la famille avec de jeunes enfants (0-6 ans) :

- Quels usages en fait-on ?
- Quel impact leur présence a-t-elle sur eux ?

Sans stigmatiser, ni culpabiliser, mais en incitant à réfléchir, il est conçu comme un outil d'explicitation (représentations, préjugés, expériences), et destiné à être utilisé comme support à des débats dans le cadre d'animations, d'ateliers, de groupes d'échanges, de Cafés des parents® ou de toute autre animation collective dans le champ de la parentalité.



BULLETIN DE COMMANDE Tarif 2019

Je commande L'Éduc'Écrans pour le montant de 70 € (prix unitaire)

Je joins mon règlement par : Chèque (à l'ordre de la Fnepe) Mandat ou virement administratif

	QUANTITÉ	TARIF	TOTAL
L'Éduc'Écrans	70 € €
Frais de port	9 € pour 1 jeu + 2 € par jeu supplémentaire *	 €
TOTAL (frais de port inclus) =		 €

* 11 € de frais de port pour 2 jeux, 13 € pour 3 jeux, etc.

Vos coordonnées

Mme

M.

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Code postal Ville

Tél. Fax

Mail



Pour tout renseignement :

Fnepe – 180 bis rue de Grenelle – 75007 Paris

Tél. +33(0)1 47 53 62 70 – Fax +33(0)1 47 53 62 84

Mail contact@ecoledesparents.org

ÉGALEMENT DISPONIBLE
SUR LE SITE DE LA FNEPE :
WWW.ECOLEDESPARENTS.ORG

SOM- MAIRE

01 PRÉSENTATION

page 5

02 RÉSEAU

page 15

03 REVUE

page 29

04 ACTUALITÉS 2018

page 35

05 THÉMA- TIQUES 2018

page 47

AVANT-PROPOS

... Dans la continuité des années précédentes, 2018 a été marquée par **le déploiement des axes phares du projet stratégique 2016-2020 : le développement et la communication**. Les premiers résultats, déjà visibles, montrent une meilleure implantation du réseau des Écoles des parents et des éducateurs et une amélioration de la visibilité de la Fnepe, tant grâce à sa communication écrite que par sa présence numérique.

... **La Fnepe a conforté sa place de partenaire privilégié auprès des pouvoirs publics en participant à l'élaboration de nombreuses stratégies** : soutien à la parentalité, prévention et lutte contre la pauvreté, prévention de la délinquance et protection de l'enfance. **Agnès Buzyn**, ministre des solidarités et de la santé a d'ailleurs annoncé le lancement de la stratégie nationale de soutien à la parentalité lors d'un déplacement à **l'EPE de Loire-Atlantique**, le 29 juin.

... De nombreux temps forts ont rythmé cette année 2018 : **la sortie du jeu de médiation L'Éduc Écrans**, et toutes les actions relatives à sa diffusion (présentation aux acteurs institutionnels, interventions lors de colloques, etc.), **des prises de paroles régulières lors de manifestations organisées par la Fnepe et par ses partenaires**, notamment lors de la journée d'étude à Montpellier sur la parentalité bienveillante, la journée nationale « soutien à la parentalité » organisée par la DGCS, ou encore le colloque Bien-être et santé des jeunes.

... Sans oublier, **les interventions marquantes de Sylviane Giampino, présidente du HCFEA** à l'assemblée générale de la Fnepe en juin et **de représentants de l'État** lors des journées réseaux, en décembre.

... Ce contexte nous permet d'envisager avec beaucoup d'enthousiasme l'année 2019, avec en ligne de mire deux événements majeurs : **les 70 ans de la revue L'école des parents en 2019 et les 50 ans de la Fnepe en 2020**. Les manifestations organisées par l'ensemble des membres du réseau débiteront en septembre 2019 et s'achèveront lors d'un grand colloque organisé à Paris en juin 2020.

01

• Présentation •

LA FNEPE

ACTEUR RECONNU DU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Association loi 1901, la Fnepe est reconnue d'utilité publique et agréée association de jeunesse, d'éducation populaire et complémentaire de l'enseignement public. Par les Écoles des parents et des éducateurs qu'elle fédère, elle est une association de services aux familles et aux éducateurs. Par son action de terrain, elle est un observateur des transformations sociales affectant la vie familiale et les demandes du public.



L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

En tant que tête de réseau la Fnepe mène un travail important de représentation dans les instances nationales.

La Fnepe est membre :

- ❖ du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (**HCFEA**)
- ❖ du Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (**CNAJEP**)
- ❖ du Collectif des associations partenaires de l'école publique (**CAPE**)
- ❖ du Conseil national des partenaires de l'Association nationale des maisons des adolescents (**ANMDA**)
- ❖ du Comité consultatif de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (**ANLCI**)
- ❖ du Comité de pilotage pour l'organisation de la Journée nationale du refus de l'échec scolaire portée par l'**AFEV**
- ❖ du Conseil d'administration du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (**FONJEP**)
- ❖ La Fnepe participe aux instances nationales du Conseil conjugal et familial (**CCF**) et de la Médiation familiale (**MF**)



LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le conseil scientifique est une instance de réflexion sur la famille et la parentalité, un observatoire de l'évolution des savoirs ainsi qu'une force de propositions donnant un avis sur les orientations et le développement des actions de la Fnepe et de son réseau, sur la ligne éditoriale de la revue *L'école des parents* et sur les thématiques des colloques organisés par la Fnepe.

LES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2018

Régine Scelles

Présidente du conseil scientifique de la Fnepe, psychologue et professeur de psychopathologie à l'université Paris Ouest, laboratoire ClipsyD

Anne Bouvier

Responsable Fonds Individualisés et Programmes Culture Éducation à la Fondation de France

Michel Botbol

Professeur émérite de pédopsychiatrie

Jean Chambry

Pédopsychiatre, responsable du centre interhospitalier d'accueil permanent pour adolescents à l'EPS Maison Blanche

Sylvie Companyo

psychologue, directrice de l'EPE de Haute-Garonne

Jacqueline Costa-Lascoux

Juriste, psychosociologue et psychoclinicienne, directrice de recherche honoraire au CNRS, associée au CEVIPOF (centre de recherche de Sciences-Po, Paris)

Geneviève Delaisi de Parseval

Anthropologue-psychanalyste

Philippe Garcia

Psychothérapeute, pédopsychiatre au CHS de Pierrefeu-du-Var, pôle de pédopsychiatrie, filière adolescents

Thierry Goguel d'Allondans

Éducateur spécialisé, anthropologue, chercheur associé à l'université Marc-Bloch à Strasbourg, formateur en travail social à l'Ifccad à Schiltigheim

Guy Janvier

Administrateur civil hors-classe, enseignant chercheur, président de l'European Anti-Poverty Network France

Bruno Jarry

Directeur du CLAVIM

Jocelyn Lachance

Docteur en sociologie, socio-anthropologue de l'adolescence, université de Pau et des Pays de l'Adour

Daniel Marcelli

Professeur émérite de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, président de la SFPEADA

Dominique Magois

Puéricultrice, coordinatrice petite enfance du 12^e arrondissement, secteur ouest

Marjorie Micor

Docteur en sociologie, Etcharry Formation Développement

Mauricio Novello

Pédopsychiatre, médecin référent du service de psychiatrie infanto-juvénile de l'association hospitalière Sainte-Marie (Puy-en-Velay)

Philippe Pédrot

Juriste, professeur des Universités

Lyne Pillat

Directrice des politiques éducatives et de l'audit

Hélène Romano

Docteur en psychopathologie clinique-HDR, expert près les Tribunaux

Blandine Sagot

Psychologue, directrice de l'EPE de l'Hérault

Gérard Schmit

Professeur de pédopsychiatrie, directeur du laboratoire de psychologie appliquée (LPA), université de Reims

Gatherine Sellenet

Professeur en sciences de l'éducation, membre du Centre de recherche éducation-culture (Crec), psychologue, sociologue, chercheur au centre de recherche éducation et formation (Cref, université Paris 10-Nanterre), université de Nantes

Karine Stebler

Sociologue, directrice honoraire des affaires sanitaires et sociales

Pierre-Henri Tavoillot

Philosophe, professeur de philosophie, Paris-La Sorbonne

Philippe Têdo

Pédopsychiatre, pôle aquitain de l'adolescent, CHU de Bordeaux, président de l'EPE de Gironde

Serge Tisseron

Psychiatre, psychanalyste, directeur de recherche à l'Université Paris VII-Denis Diderot

Michel Wawrzyniak

Président de la Fnepe, professeur émérite en psychopathologie clinique à l'université de Picardie Jules Verne, rédacteur en chef de Perspectives Psy

LA FNEPE

UNE GOUVERNANCE SOLIDE POUR CONDUIRE SES MISSIONS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé de vingt et un membres : **quinze représentants d'EPE ou de services labellisés et six membres actifs** à titre individuel et membre d'honneur. Au cours de l'année 2018, le conseil d'administration de la Fnepe s'est réuni quatre fois afin d'assurer l'administration générale de l'association.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2018

> MEMBRES INDIVIDUELS / MEMBRE D'HONNEUR

Vincent de Vathaire | *Catherine Leblanc* |
Françoise Lesieur-Kendirgi | *Daniel Marcelli* |
Noëlle Mariller | *Régine Scelles*

> MEMBRES EPE / ACTIONS LABELLISÉES

EPE des Alpes-Maritimes
Centre familial Charles Vincent | *Suzanne Avon*

EPE du Calvados | *Sylvie Lenormand*

EPE de Haute-Corse | *Dominique Rossi*

EPE de Haute-Garonne | *Françoise Trouvat*

EPE de l'Hérault | *Pascal Suzanne*

EPE de la Loire | *Habib Abdennebi*

EPE de Loire-Atlantique | *Jacqueline Lautrey*

EPE du Maine-et-Loire | *Agnès de Kervénoaël*

EPE de Moselle | *Frédéric Leroy*

EPE de Moselle | *Anne-Marie Paquereau*

EPE de Haute-Savoie | *Martine Ferrandez*

EPE de Seine-Maritime | *Dominique Vandebussche*

EPE de Seine-et-Marne sud | *Sophie Bruguière*

EPE du Var | *Yannick Liban*

AMDOR - Action labellisée EPE | *Daniel Vigée*

LES MEMBRES DU BUREAU

MICHEL WAWRZYNIAK : Président

NOËLLE MARILLER : Vice-Présidente

FRANÇOISE LESIEUR : Vice-Présidente

JACQUELINE LAUTREY : Trésorière

MARTINE FERRANDEZ : Trésorière-adjointe

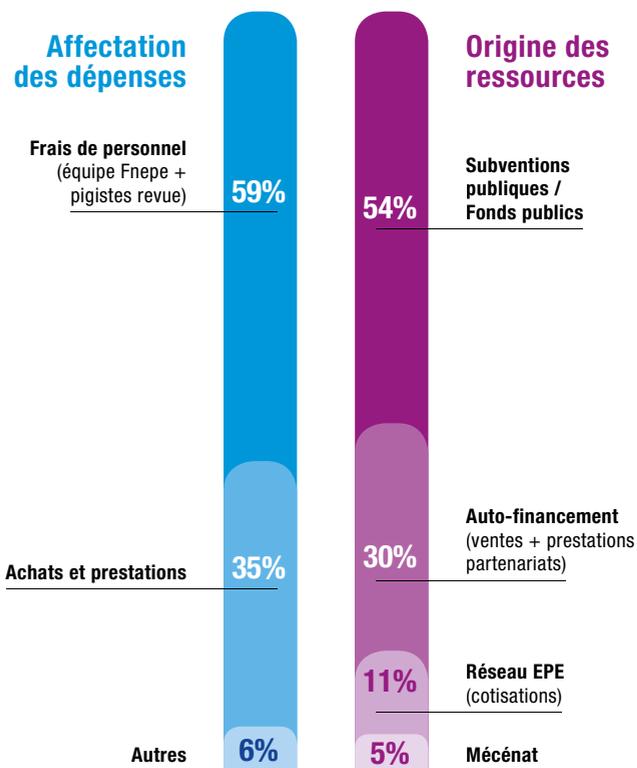
YANNICK LIBAN : Secrétaire

CATHERINE LEBLANC : Membre

VINCENT DE VATHAIRE : Membre

**PRÉSIDENT
D'HONNEUR
DE LA FNEPE**
.....
Daniel MARCELLI

RESSOURCES ET DÉPENSES 2018 :



ILS NOUS SOUTIENNENT :

- ❖ Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) ;
- ❖ Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) ;
- ❖ Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) ;
- ❖ Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) ;
- ❖ Secrétariat général du Comité interministériel de la prévention de la délinquance et de la radicalisation (SG-CIPDR) ;
- ❖ Française des Jeux (FDJ).

LA FNEPE

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU RÉSEAU EPE

Alexandra Christides : directrice

Artémis Chrysovitsanou : responsable du développement

Elodie Duwelz : chargée de mission partenariats après le départ de Bénédicte Luret

Carole Gautier : comptable

Virginie Gazon : secrétaire de rédaction de la revue *L'école des parents*

Anne Lanchon : rédactrice en chef de la revue *L'école des parents*

Elodie Maquet : secrétaire

Carsten Nielsen : maquettiste

Noémie Offret : coordinatrice réseau

BÉNÉVOLES :

Raymond Bovero : soutien au développement du réseau

Catherine Leblanc : soutien à la communication

UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE DE DÉVELOPPEMENT EN ACTION

La Fnepe a voté un projet stratégique pour la période 2016-2020 dont les deux axes forts concernent le déploiement d'une stratégie de communication performante ainsi que le développement de la couverture géographique du réseau.

Chacun de ces chantiers est piloté par un plan d'actions opérationnelles spécifique dont les résultats pour l'année 2018 sont significatifs.

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT - Plan d'actions

AXE 1 ➔ **Tendre** à une implantation EPE dans toutes les régions de France.

AXE 2 ➔ **Augmenter** de 25 % la couverture départementale du réseau.

AXE 3 ➔ **Améliorer** la couverture intra-départementale de 25 % dans les territoires où les EPE sont déjà présentes.

AXE TRANSVERSAL ➔ **Renforcer** les compétences et outils internes à la Fnepe pour faciliter le développement du réseau.

PERSPECTIVES 2019

La Fnepe porte le déploiement de son réseau EPE pour un meilleur maillage territorial à travers trois leviers :

- La création d'antennes EPE sur des territoires où elles mènent déjà des actions
- La labellisation d'actions de structures menant des actions de soutien à la parentalité
- Des modes de contractualisation novateurs auprès des structures de l'ESS

STRATÉGIE DE COMMUNICATION - Plan d'actions

AXE 1 ➔ **Intensifier** la communication digitale en développant le flux sur le site internet et les réseaux sociaux.

 @fed_epe

 Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs

AXE 2 ➔ **Refondre** le site internet de la Fnepe.

AXE 3 ➔ **Créer** de nouveaux outils pour servir la stratégie de développement : flyer 3 outils.



AXE TRANSVERSAL ➔ **Mettre en œuvre** une harmonisation des outils existants et à venir.

ÉTAT D'AVANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU RÉSEAU

La Fnepe a mis en place des initiatives pour servir son ambition d'une présence du réseau sur l'ensemble des régions à l'horizon 2020.

1

EPE CRÉÉE

l'EPE du Grand-Paris dont le rayonnement correspond aux départements de la petite couronne (92, 93, 94), soit 130 communes, et Paris.

7

ACTIONS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

portées par **l'Association de gestion des centres socio-culturels Belencontre & Phalempins (Nord 59)** labellisées EPE.

2

STRUCTURES

en cours d'affiliation par convention d'objectifs pour **la création d'EPE (Ille-et-Vilaine 35 et Puy-de-Dôme 63)**.

7

PORTEURS DE PROJET EPE

ont été accompagnés par la Fnepe en vue d'intégrer le réseau. Ces accompagnements aboutiront en 2019.

ORGANISATION D'UNE ACTION DE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU EPE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Les 14 et 15 mars 2018, **en partenariat avec le centre de formation APRADIS à Amiens, la Fnepe a invité institutions et professionnels de la région pour donner une plus grande visibilité au réseau et promouvoir l'émergence d'EPE ou d'actions labellisées EPE sur ce territoire.**

Daniel Marcelli, président d'honneur, et Marjorie Micor, membre du conseil scientifique, ont animé une conférence et ont répondu aux questions des participants.

Les EPE de Seine-Maritime (76), Marne (51) et Moselle (57) ont présenté **les actions de soutien à la parentalité emblématiques du réseau**, tels le Café des parents®, le Point Ecoute pour les Parents®, le Point Accueil Ecoute Jeunes, ainsi que des actions spécifiques sur la thématique des relations familles – école. Les élus, partenaires associatifs et institutionnels ont pu poser leurs questions à l'issue de cette présentation.

170 participants ont été accueillis pendant ces deux jours et le réseau affirme désormais sa présence dans la région des Hauts-de-France.

L'organisation de cette opération de développement a été modélisée afin de pouvoir être reproduite dans d'autres départements.

Les Écoles des parents et des éducateurs

Un réseau d'associations au service des parents, des jeunes, des familles et des professionnels qui œuvrent dans une démarche de prévention et de coéducation.

LE RÉSEAU DES EPE

SERVICES PROPOSÉS

Pour les parents et les jeunes

- Lieu d'accueil pour les jeunes parents (PAE), lieux d'accueil inter-générationnels (LAIPE), points écoute pour les parents® (PEP), espaces de parents, Cafés des parents®
- Ateliers et ateliers : colloques, conférences, séminaires, ateliers d'ateliers
- Écoles parentales : consultation pour parents et jeunes, soutien technique, médiation familiale, conseil conjugal et parental, orientation scolaire, accompagnement psychologique

Pour les professionnels

- Formations et ateliers sur l'accompagnement à la parentalité
- Formations qualifiantes et diplômantes aux métiers d'assistant maternel, conseiller conjugal et familial, médiation familiale, formation thérapeutique, analyse de la pratique, supervision d'atelier

www.ecoledesparents.org

DES OUTILS POUR CONSOLIDER LE RÉSEAU EXISTANT

La Fnepe a continué son travail d'élaboration d'outils de pilotage et de formalisation des procédures afin de renforcer la structuration du réseau EPE.

CE TRAVAIL A CONDUIT :

À l'actualisation de l'état des lieux annuel synthétique du réseau, construit sur la base d'indicateurs simples : couverture géographique, gouvernance, type d'activités portées, santé économique des EPE, etc.

Ces données, recueillies grâce aux rapports d'activité et financier envoyés par les adhérents, permettent de **porter un regard systémique sur le réseau et ses enjeux**.

Ce document a permis au conseil d'administration de la Fnepe de nourrir ses réflexions et d'orienter ses priorités d'actions.



À la création de documents permettant d'améliorer le pilotage du développement

- ❖ 1 document de communication : **Comment rejoindre le réseau ?** →
- ❖ 2 conventions : d'agrément EPE et de labellisation EPE
- ❖ 1 refonte des statuts - type pour les EPE
- ❖ 1 tableau de définition des critères EPE et Action labellisée EPE.



Au renforcement de l'équipe salariale à travers :

- ❖ l'embauche en janvier 2018 d'une **chargée de développement du réseau**, dont la mission première est le déploiement du réseau EPE sur l'ensemble du territoire, en impulsant et appuyant des projets et en apportant des compétences à l'ensemble des structures ;
- ❖ l'arrivée en novembre 2018, d'une **chargée de mission partenariats**, dont la fonction principale est le maintien, le renforcement et la diversification des partenariats avec les institutions, les acteurs associatifs et les acteurs privés ;
- ❖ l'étayage de l'équipe à travers la venue des **personnes ressources bénévoles** sur des missions dédiées : **la communication** (1 bénévole 2 jours par semaine) et **le développement du réseau** (1 bénévole 1 jour par semaine).

.....

*« Dans un contexte d'éclatement
du modèle familial et de pression normative,
les EPE aident les parents à affirmer
leur légitimité et à faire émerger
leurs propres solutions. »*

Témoignage de professionnel du réseau EPE

.....

02

• Réseau •

QUE SONT LES EPE ?

43 associations au service des parents, des jeunes, des familles et des professionnels qui œuvrent dans une démarche de prévention et de coéducation.

MISSIONS :

Contribuer à rendre acteurs de leur vie les parents et les jeunes

Accompagner le développement de l'enfant et de l'adolescent

Favoriser le dialogue dans le groupe familial

Accompagner les moments de crise dans la famille

Participer à la formation des professionnels de l'éducation et du secteur sanitaire et social confrontés aux mutations complexes et profondes du groupe familial et de son environnement

SERVICES PROPOSÉS :

> POUR LES PARENTS ET LES JEUNES

Lieux d'accueil : points accueil écoute jeunes (PAEJ), lieux d'accueil enfants-parents (LAEP), points écoute pour les parents® (PEP), espaces de rencontre, Cafés des parents®

Animations collectives : colloques, conférences, soirées-débats, groupes d'échanges

Entretiens personnalisés : consultations pour parents et/ou jeunes, guidance familiale, médiation familiale, conseil conjugal et familial, orientation scolaire, accompagnement psychologique

> POUR LES PROFESSIONNELS

Formations et actions sur l'accompagnement à la parentalité

Formations qualifiantes et diplômantes aux métiers d'assistant maternel, conseiller conjugal et familial, médiateur familial.

Formations thématiques, analyse de la pratique, supervision d'équipe

4 000

adhérents

400

bénévoles

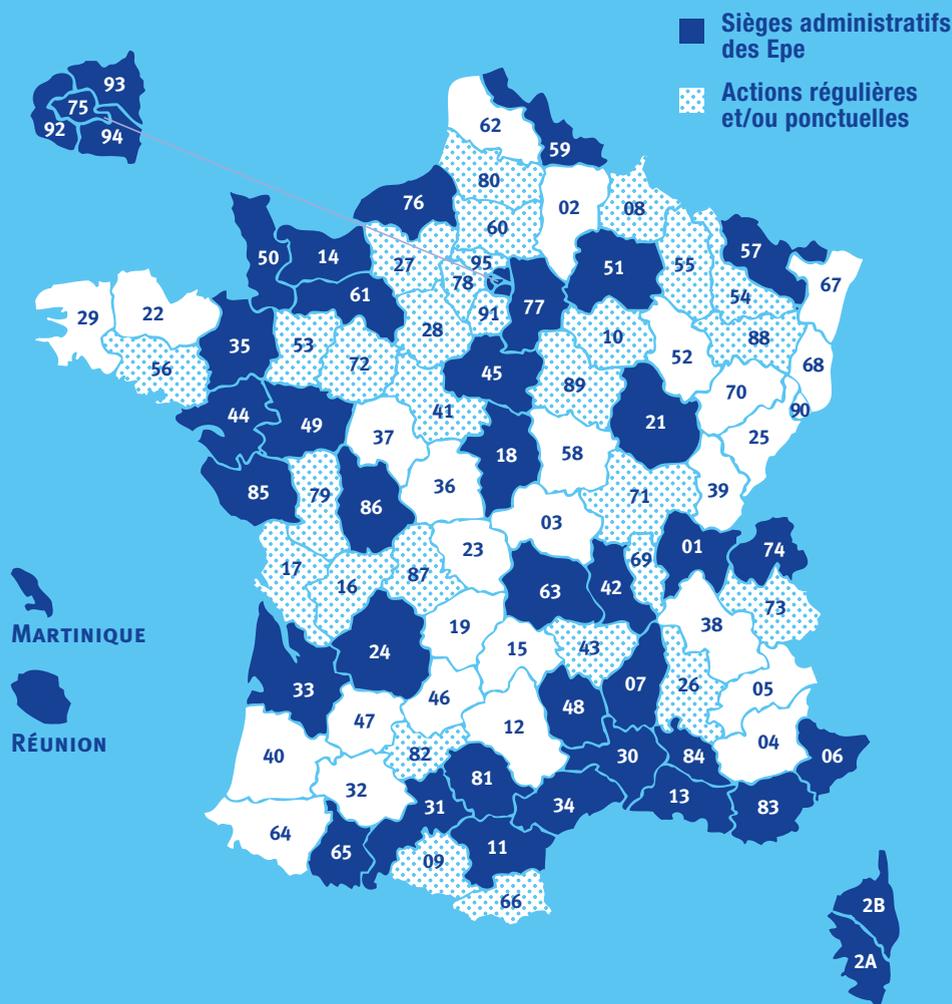
200

salariés

± 25 000

bénéficiaires
par an

CARTE DU RÉSEAU EPE



LE RÉSEAU EN 2018 :

.....
 11 EPE ont été visitées dans le cadre du mandat de la commission de suivi de la charte (CSC).

Lors de ces rencontres privilégiées avec les bénévoles et professionnels des EPE, les membres de la CSC font le point sur la gouvernance, les finances de l'association, la communication, les relations avec la Fnepe .

COMMISSION DE SUIVI DE LA CHARTE – TEMPS FORTS 2018 :

Les membres de la CSC ont produit des outils permettant une efficacité accrue des missions conduites dans le cadre de leur mandat : une procédure formalisée structurant le travail des membres, une fiche de suivi des visites de la CSC repensée ainsi que la création d'une fiche de retour auprès des EPE suite à la visite.

CAFÉ DES PARENTS®

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le café des parents® est un temps de rencontre autour d'un café, destiné aux parents soucieux de réfléchir à leur responsabilité éducative. Libre d'accès, ce lieu favorise les échanges, les partages d'expériences et de savoirs entre pairs sur un principe de co-éducation.

Exemples de thèmes traités :

Les relations au sein de la fratrie : entre rivalité et complicité : quel équilibre trouver ?

J'élève seul(e) mes enfants : élever seul(e) son enfant, quelle que soit la raison, subie ou choisie, n'est pas toujours aisé. Comment se positionner, quels écueils éviter, quels avantages et inconvénients tant pour l'enfant que pour son parent ?

Les addictions et les adolescents : à quels signes reconnaît-on qu'un adolescent souffre d'addiction ? Comment l'aider ?

Les écrans : quelle place accorder aux écrans dans la famille ? Tablettes, TV, consoles, portables : quels enjeux pour la dynamique familiale ?

L'image de la femme : conjuguer les rôles de femme, mère et citoyenne, la dictature du corps : comment éduquer les filles ?

L'éducation au sein du couple : quelles valeurs transmettre aux enfants sur la place de chacun ? ; Comment se mettre d'accord entre parents ?

Les relations avec l'école : les inquiétudes face à la rentrée scolaire, le mode de fonctionnement de l'institution scolaire, la difficulté à comprendre les appréciations des professeurs.

OBJECTIFS :

Encourager l'expression des adultes référents éducateurs de l'enfant ;

Proposer aux parents un espace d'écoute et de partage convivial et anonyme ;

Développer les compétences parentales ;

Prévenir les situations de crise et de rupture dans la relation éducative.

MOYENS :

Le professionnel de l'EPE pose un cadre garant du respect des règles de confidentialité et du déroulement de la rencontre. La discussion s'engage à partir d'une situation concrète rencontrée par les participants.

Chacun est invité à élaborer des pistes de réflexion, enrichies par les points de vue de l'autre.

350 cafés des parents® en 2018

POINT ÉCOUTE POUR LES PARENTS® (PEP)

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les PEP® accueillent les parents, accompagnés ou non de leurs enfants, pour un entretien d'une heure environ, avec un psychologue de l'EPE. Les parents font librement la démarche, prennent rendez-vous auprès de l'EPE ou d'un partenaire accueillant la permanence. Le service est confidentiel et gratuit.

OBJECTIFS

Visées des entretiens :

- > Meilleurs repères éducatifs
- > Restauration de l'estime de soi
- > Développement de l'autonomie
- > Restauration des relations familiales
- > Connaissance
- des lieux ressource
- > Démarche de socialisation
- > Autonomie dans la prise en charge de sa santé

MOYENS

Les PEP® n'ont pas vocation à proposer de la psychothérapie au long cours. Suivant les situations, on peut cependant considérer que certains entretiens sont des consultations thérapeutiques. **Il peut arriver également qu'un entretien soit proposé conjointement avec un médiateur familial.** Les parents et leurs enfants peuvent être orientés vers des services spécialisés si nécessaire.

Avec l'accord des parents, le psychologue peut prendre contact avec les personnes concernées par la problématique exposée par les parents. Ainsi, **des liens fréquents sont établis depuis les points écoute pour les parents®** vers : les psychologues et infirmiers scolaires, les enseignants, les médecins, les sages-femmes, les personnes d'accueil des structures d'accueil du jeune enfant, les animateurs jeunesse, les travailleurs sociaux etc.



ESPACE ÉCOUTE JEUNES (EEJ) POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES (PAEJ)

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les EEJ et PAEJ du réseau sont des services anonymes et gratuits, assurés par des psychologues ou des conseillers conjugaux et familiaux, à destination des jeunes de 11 à 25 ans. Espaces de prévention généraliste, ils permettent d'aborder des questions personnelles, d'exprimer des préoccupations, d'obtenir des informations, de pouvoir parler et être écouté. Situés au siège de l'EPE ou dans le cadre de permanences déconcentrées en établissements scolaires, maisons du lien social, espaces santé... les EEJ et PAEJ s'inscrivent dans la prévention des conduites à risque et des ruptures familiales au moment de l'adolescence.

OBJECTIFS :

Accompagner le jeune dans sa construction identitaire et sa quête d'autonomie,

Soutenir l'estime de soi et développer les compétences psychosociales des jeunes,

Favoriser le dialogue dans le groupe familial et restaurer la place et le rôle de chacun.

Les entretiens durent en moyenne entre 30 et 45 minutes. Les jeunes sont libres de reprendre rendez-vous ou non. Environ 60% des jeunes reviennent après leur premier entretien à l'EEJ-PAEJ.

MOYENS :

Les problématiques abordées par les jeunes recouvrent des sphères diverses :

Questions autour de l'école : baisse de motivation, absentéisme, désinvestissement scolaire, problèmes de comportement (conseil de discipline et exclusion), difficultés d'apprentissage, orientation floue...

Relations familiales : séparation parentale et ses effets, incompréhensions et violences scolaires, refus des règles de vie, incohérences familiales sur les valeurs éducatives, surinvestissement des parents pour le travail scolaire, décès d'un parent, rupture avec le père, recomposition familiale.

Conduites à risque : consommation de produits psychoactifs (cannabis, alcool), addictions aux jeux vidéo, rencontres « internet », fugue, vol, violences subies ou volontaires.

Histoires intimes : recherche de ses origines, relation amoureuse impossible, séparation amoureuse.

Pour maintenir une réponse de proximité aux besoins des jeunes vulnérables et renforcer la qualité et l'homogénéité du maillage sur le territoire national, le cahier des charges des PAEJ a été rénové en 2017.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Un LAEP est une « maison ouverte », c'est-à-dire un lieu d'accueil et d'échanges, destiné aux enfants de moins de 6 ans, accompagnés par leur(s) parent(s), grand(s)-parent(s), assistante maternelle, assistante familiale, ou tout adulte proche et responsable de l'enfant.



OBJECTIFS :

Venir dans un LAEP permet au tout-petit de :

- Faire l'apprentissage de la vie sociale, avec ses règles et frustrations, ses codes et usages
- Jouer et rencontrer d'autres enfants
- S'autonomiser progressivement et se socialiser
- Vivre des expériences qui lui seront utiles avant d'entrer à la crèche ou à la maternelle

Et aux adultes qui accompagnent l'enfant de :

- Se rencontrer et de partager un moment convivial
- Echanger leurs impressions ou leurs interrogations
- Découvrir leur enfant sous un nouveau jour, « pas comme à la maison »
- Trouver des éléments de réponse à leurs interrogations et un guidage vers d'autres structures

MOYENS :

Dans ce lieu de détente et de rencontre, qui n'est ni une crèche, ni une garderie, puisque l'accompagnateur de l'enfant reste présent, les tout-petits découvrent un univers inconnu, observent, écoutent, rencontrent les autres (enfants et adultes), en toute sécurité affective. Les enfants découvrent le lieu à leur rythme, il n'y a pas d'activités dirigées.

Les accueillants garantissent la qualité et la convivialité des conditions d'accueil, ainsi que la confidentialité des informations qui circulent.

«La participation repose sur une démarche volontaire et libre. Les parents décident de leur implication dans les échanges et font vivre le lieu par leur présence.»

**14500 accueils
au sein du réseau EPE**

CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Au sein des EPE, les conseillers conjugaux et familiaux (CCF) accueillent, informent et écoutent les personnes, les couples et les familles rencontrant des difficultés relationnelles, affectives ou sexuelles. Ils conduisent des entretiens individuels ou familiaux, animent des groupes de parole de jeunes, d'adultes, de parents et de professionnels, et effectuent de la prévention en milieu scolaire, associatif ou institutionnel.



OBJECTIFS :

Informer sur tout sujet ayant trait à la sexualité (contraception, IST...),

Accompagner les femmes dans le cadre d'une interruption volontaire de grossesse (IVG),

Soutenir les personnes dans la recherche d'une relation conjugale satisfaisante,

Proposer un espace d'écoute et de parole où il est possible de « tenir conseil ».

22 CCF
interviennent pour le
réseau des EPE

MOYENS :

À l'EPE, le conseiller conjugal et familial travaille en lien étroit avec les autres professionnels (médiateurs familiaux, psychologues...), ce qui permet, en cas de besoin, un passage de relais simplifié et rapide d'un service à l'autre. De même, il peut être amené à intervenir lors de Cafés des parents® et à effectuer des entretiens par téléphone sur les lignes de téléphonie sociale du réseau, tel Inter service parents, ou au sein des Points Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) ou Espace écoute jeunes (EEJ) développés par le réseau.

Le réseau des EPE est un des organismes de formation agréés par le ministère des affaires sociales pour délivrer la formation qualifiante au CCF.

MÉDIATION FAMILIALE

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les EPE conduisent des médiations familiales sur 11 départements. L'accompagnement dans la séparation, le soutien à la parentalité, l'écoute, la mise en mots des difficultés, sont les notions essentielles abordées par les médiateurs familiaux des EPE lors des entretiens.

OBJECTIFS :

Favoriser le rétablissement de la communication entre les parents,

Travailler la coparentalité en conduisant les parents à accepter leur différence pour qu'ils se reconnaissent mutuellement dans leur statut de parent,

Aider les parents à exercer conjointement l'autorité parentale,

Contribuer à rendre les parents acteurs en soutenant leurs compétences parentales.

MOYENS :

Lors des permanences, les professionnels des EPE travaillent selon le processus de médiation familiale suivant :

1. La rencontre d'information : les personnes viennent seule ou en couple, le médiateur les informe des modalités et des différentes règles à respecter pendant la médiation. Lorsque ce premier entretien est individuel, la médiatrice propose une rencontre à l'autre personne par courrier ou par téléphone.

Suite à cette information les personnes décident d'engager ou non une médiation familiale

2. Une médiation s'effectue sur plusieurs étapes et comporte plusieurs entretiens communs. Chaque entretien dure en moyenne 2 heures. Ils ont lieu environ tous les 15 jours. Pendant les entretiens de médiation, le médiateur doit garantir un cadre qui donne aux personnes la possibilité de se rencontrer, de s'exprimer, et de se parler en toute sécurité.

3. Au terme de la médiation un protocole d'accord peut être signé par les deux parents et peut être soumis pour homologation au juge aux affaires familiales : afin de rendre exécutoires les modalités travaillées pendant la médiation.

**1025
médiations
réalisées ou
en cours au
31 décembre
2018**

LES EPE RÉALISENT DES :

- **médiations dites spontanées :** les personnes viennent solliciter le médiateur familial afin de réfléchir, évoquer, comprendre, préparer la séparation, trouver d'autres modalités concernant les droits de visite et d'hébergement de leur(s) enfant(s)...
- **médiations dites ordonnées :** le juge enjoint aux personnes de s'informer sur la médiation familiale ou ordonne une médiation familiale avec l'accord des personnes.

ESPACES DE RENCONTRE ENFANTS - PARENTS

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les espaces rencontre EPE sont des lieux neutres associatifs où des enfants viennent rencontrer le parent chez lequel ils ne résident plus. D'autres membres : grands-parents, parents, frères, sœurs, titulaires d'un droit de visite peuvent y être aussi accueillis. Ces lieux sont préconisés dans toute situation où la relation enfant-parent se révèle difficile en raison d'un droit de visite interrompu ou trop conflictuel.

OBJECTIFS :

Offrir un cadre garant de la protection de l'enfance et favorisant la reprise de contact avec le parent « absent » dans des conditions rassurantes,

Renforcer les ressources de l'enfant qui pourrait être pris à ses dépens dans un conflit de loyauté et consolider son identité.

« Il s'agit d'un lieu provisoire, un lieu de transition où se prépare l'avenir afin que des relations changent, évoluent, dans l'idée que des rencontres sans intermédiaire soient, un jour, possibles. »



MOYENS :

Les juges aux affaires familiales peuvent être prescripteurs au travers d'une ordonnance ou d'un jugement concernant des situations de divorce, séparation conjugale ou familiale où le lien enfant-parent doit être préservé ou repris. Les espaces rencontre EPE peuvent aussi faire l'objet d'une saisine directe des familles.

1800 rencontres parents-enfants organisées en 2018

JEU DES TROIS FIGURES (J3F)

DÉVELOPPER L'EMPATHIE À L'ÉCOLE

DESCRIPTION DE L'ACTION

Serge Tisseron* a mis au point, puis expérimenté, un protocole de jeux de rôle qui développe l'empathie chez les enfants. La création du J3F répond à une double motivation : la lutte contre la violence en milieu scolaire et contre l'influence de la surconsommation d'écrans chez le jeune enfant. Le J3F fait alternativement jouer aux enfants les trois rôles présents dans leurs jeux spontanés, et que l'on retrouve dans les séries télévisées et les films : l'agresseur, la victime et le tiers, qui peut être témoin, sauveteur ou redresseur de torts.

OBJECTIFS

Sur le plan éducatif, le J3F

...✂ **Constitue une forme de pré-éducation** aux images en permettant aux enfants de prendre du recul par rapport à ce qu'ils éprouvent face à elles, notamment à la télévision

...✂ **Apprend le « faire semblant »** et incite les enfants à « imiter pour de faux » dans leurs jeux plutôt que « pour de vrai »

...✂ **Développe la capacité des enfants à se mettre à la place de l'autre** et l'apprentissage de comportements pro sociaux contribuant à réduire la violence

...✂ **Lutte contre les stéréotypes de genre**

...✂ **Encourage l'appel à l'adulte** comme régulateur des conflits

MOYENS :

Pour déployer à grande échelle la pratique du jeu des trois figures et répondre aux demandes de formation des psychologues de l'Éducation nationale et des enseignants, Serge Tisseron a souhaité faire de la Fnepe un relais dans cette démarche. Il a ainsi formé une vingtaine de professionnels, psychologues cliniciens EPE, sur l'ensemble du territoire national.

La formation théorique s'est déroulée sur 3 jours. L'objectif est de mieux comprendre la place de l'empathie dans la régulation des conflits au sein des classes. Entre chaque journée de formation, les professionnels des EPE ont pratiqué le jeu des trois figures, une fois par semaine dans une classe d'école maternelle sur 45 mn.

Depuis 2015, le réseau des EPE anime des formations au jeu des trois figures à la demande des académies partout en France.

* Serge Tisseron est psychiatre et psychanalyste, directeur de recherches (HDR) à l'université Paris VII Denis Diderot. <http://sergetisseron.com>

ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

DESCRIPTION DE L'ACTION :

L'analyse de la pratique est un temps de prise de distance afin de se repérer dans la complexité des situations professionnelles rencontrées, de mieux identifier les places et positionnements de chacun. Elle s'adresse à des bénévoles ou des professionnels des secteurs social, éducatif ou sanitaire, vis-à-vis des publics qui leur sont confiés.

OBJECTIFS :

Permettre le partage et/ou le questionnement

des pratiques par les professionnels en vue de renforcer la cohérence des interventions.

Analyser et gérer les émotions ressenties

dans un espace intermédiaire, protégé, qui aménage du vide et permet à la pensée créatrice de se développer :

- vis-à-vis du public et de sa famille,
- vis-à-vis de l'équipe,
- vis-à-vis de l'institution.

Profiter de l'expérience et des ressources

des uns et des autres.

MOYENS :

L'analyse de la pratique vise à permettre à chaque membre d'une équipe d'exprimer son ressenti vis-à-vis d'une situation professionnelle vécue par les participants, afin d'éviter au maximum la projection et l'identification personnelles. L'analyse des pratiques a pour but d'interroger sur les réponses adaptées aux situations données et non de « donner » des solutions.

Des structures et institutions diverses font appel au savoir-faire des EPE pour des analyses de la pratique :

Instituts médico-éducatifs

Établissements de placement d'enfants

Services assistance éducative en milieu ouvert

Associations de quartier

Structures petite enfance

Relais d'assistantes maternelles

Lieux de vie

C.C.A.S...

FORMATION PROFESSIONNELLE

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Acteurs majeurs du soutien à la parentalité, les EPE ont développé des organismes de formation dotés d'une culture commune et d'une expertise de terrain, véritables observatoires des réalités et évolutions sociétales.

FINALITÉS DES FORMATIONS EPE :

Transmettre
des savoirs

Développer les
compétences

Valoriser
les parcours

Professionaliser
les acteurs



LES DOMAINES D'INTERVENTION :

- Enfance – Adolescence
- Accompagnement des professionnels
- Communication et relation d'aide
- Outils, pratiques professionnelles et management
- Formations qualifiantes

FONDEMENTS ET CADRES D'ACTION :

- Incarner une éthique qui défend une conception humaniste (laïcité, non jugement, neutralité politique)
- Proposer des savoirs ancrés dans la pratique et les parcours professionnels
- Évoluer grâce à l'expertise du réseau national, de son conseil scientifique et de ses publications

MOYENS GARANTISSANT LA QUALITÉ DES FORMATIONS EPE :

- Des formateurs, aux profils variés, eux-mêmes praticiens et intégrés dans une équipe pédagogique
- Des formations adaptées, alternant apports théoriques et exercices pratiques (mises en situation, retours d'expériences)
- Des approches pédagogiques diversifiées permettant au stagiaire d'être acteur de ses apprentissages

« Les professionnels des EPE considèrent l'individu en lien et en relation avec son groupe familial. L'éducation ne peut être le fait d'une seule personne, il s'agit d'un projet partagé. Ainsi, on explore la manière la plus appropriée d'accompagner ceux qui ne peuvent pas ou ne savent pas prendre une place d'« éducateur. »

Témoignage de professionnel du réseau EPE

03

• Revue •

L'ÉCOLE DES PARENTS

L'école des parents est, depuis sa création en 1949, une revue de référence dans le champ de la parentalité, de l'éducation et de la coéducation au sens large. Elle s'adresse à un public de professionnels de l'action sociale, de l'enfance et de l'adolescence, du soin, de l'école, de l'animation, mais aussi à des particuliers, par l'intermédiaire des bibliothèques et des médiathèques notamment.

Dans chaque numéro, **L'école des parents se penche sur un grand thème de société en lien avec la sphère familiale**, à travers

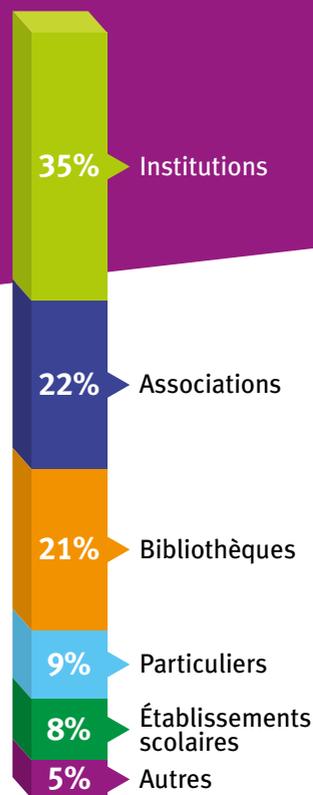
des enquêtes, des interviews, des reportages, des contributions d'experts reconnus (pédopsychiatres, sociologues, psychologues, anthropologues...) et d'acteurs de terrain concernés.

Ces dossiers sont complétés par des chroniques régulières sur l'école, la santé et le droit de la famille, par des reportages sur des initiatives professionnelles originales, une enquête sur la recherche scientifique, des critiques de livres enfants et adultes et par le portrait d'une personnalité originale et engagée.

L'école des parents veille à respecter la diversité des approches psychologiques, sociologiques et philosophiques, sans se limiter à un seul point de vue. Elle suit les grands enjeux de l'actualité au sein de l'Éducation nationale, de la famille et du social.

L'école des parents est très présente dans les bibliothèques, les médiathèques et les centres de formation, tels que les instituts régionaux de travail social (IRTS), où chaque exemplaire est lu par 5,3 personnes en moyenne.

Les abonnés :



La rédaction est constituée d'une rédactrice en chef à temps plein, d'une secrétaire de rédaction à temps partiel et d'un maquettiste indépendant. Elle fait appel à des pigistes extérieurs, des experts et des illustrateurs.

La gestion des abonnements est traitée en interne. De nombreuses relances, ainsi qu'une diffusion de la revue lors de congrès importants (SFPEADA, Dialogue), ont permis de limiter la baisse du nombre d'abonnés et de la vente au numéro, dans une période difficile pour la presse.

25 000 lecteurs

QUATRE NUMÉROS ET DEUX LIVRES ONT ÉTÉ PUBLIÉS EN 2018 :



n°626

La sexualité des ados à l'ère d'internet

- Regards croisés entre Nathalie Nicolaidis et Justine Atlan : *Sites de rencontres. Les pratiques des adolescents.*
- Analyse de Sophie Jehel : *Images sexuelles. Se construire avec... ou sans.*
- École : *Éducation sexuelle. La nouvelle donne.*



n°627

Le traumatisme chez l'enfant et l'adolescent

- Enquête : *Guerre, attentat, catastrophe. L'enfant victime de violence*
- Interview de Florence Askenazy : *Attentats de Nice. L'urgence d'accueillir*
- Témoignage de Pierre Dutertre : *Droits des enfants. Une thérapie systémique est-elle possible ?*



n°628

Parentalité et santé

- Enquête : *Santé des enfants. Un pan complexe de la parentalité*
- Interview de Jean-Marie Revillot, docteur en sciences de l'éducation. *Éducation thérapeutique des enfants. Alléger la vie de famille*
- Regards croisés entre Nathalie Victor et Agnès Vesse : *Grande précarité. Sensibiliser sans stigmatiser.*



n°629

Le boom des écoles alternatives

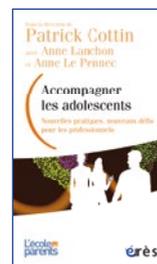
- Analyse d'Amélie Legavre et Agnès van Zanten, sociologues : *Analyse de discours. Le projet des nouvelles écoles*
- Analyse de Sylvain Connac, chercheur en sciences de l'éducation : *Pédagogie de la coopération. L'autre loi de la classe*
- Regards croisés entre Olivier Houdé et Philippe Meirieu. *Neurosciences. Permettent-elles de mieux apprendre ?*



Livre

Robots, de nouveaux partenaires de soins psychiques

Les robots ne se contentent pas de capter et de traiter des informations : ils interagissent avec leurs utilisateurs. D'où l'intérêt qu'ils suscitent en santé mentale, notamment pour les troubles du spectre autistique et les pathologies liées au vieillissement. Cet ouvrage fait le point sur les recherches (scientifiques actuelles) concernant les robots au service des patients, et leurs implications éthiques.



Livre

Accompagner les adolescents. Nouvelles pratiques, nouveaux défis pour les professionnels

Les pratiques adolescentes ont changé, entraînant chez les plus vulnérables des risques de « mésusage » de ce que la société met à leur disposition. Dans le même temps, les professionnels s'interrogent sur leur rôle d'accompagnant, d'aïdant.

Comment parler aux adolescents d'aujourd'hui de leurs difficultés, de leurs envies ? Quelle position d'accompagnement adopter ?

PARTENARIAT AVEC ÈRÈS

Depuis janvier 2016, la Fnepe est associée aux éditions èrès pour coéditer la revue *L'école des parents* et les livres de la collection éponyme.

Cet éditeur majeur dans le champ des sciences humaines publie de multiples revues professionnelles dans les domaines de l'enfance et de la parentalité (*enfances & PSY, Spirale, etc.*), du travail social et de la psychanalyse - entre autres -, et de nombreuses collections de livres (« 1001 BB », « La vie de l'enfant », etc.)

Ce partenariat offre à la revue une meilleure visibilité (présence sur le site d'èrès, en librairie spécialisée, dans les colloques, etc.) et contribue à développer la vente au numéro.

PRÉSENCE SUR CAIRN

L'école des parents est également accessible en version numérique, grâce à sa présence sur le site cairn.info. La totalité des dossiers et les pages d'actualité de la revue sont en effet accessibles en accès conditionnel depuis 2016 ; les dossiers et les grands entretiens parus entre 2011 et 2015 le sont en accès libre. Depuis septembre 2018, ces articles sont également accessibles en langue anglaise sur Cairn international.

En 2018, près de 60 000 articles ont été consultés sur le site. Les ventes des articles en accès conditionnel ont compensé en partie la baisse régulière du nombre des abonnés.

❖ www.cairn.info/revue-l-ecole-des-parents.htm

❖ www.cairn-int.info/about-the-journal-l-ecole-des-parents.htm

L'année 2018 a été marquée par la reprise du **comité de rédaction** de la revue *L'école des parents*. Composé d'une quinzaine de personnes (équipe de la Fnepe, membres du conseil scientifique, membres des EPE et partenaires associatifs), il s'est réuni à trois reprises pour :

- ❖ Réfléchir à la programmation des dossiers de la revue pour l'année en cours et à venir
- ❖ Faire le point sur les derniers numéros parus
- ❖ Proposer des thèmes pour les livres de la collection « L'école des parents »

Dans le cadre de sa politique de communication, la Fnepe a édité un **nouveau flyer de présentation de *L'école des parents*** mettant en exergue les 4 missions socles de la revue : informer, valoriser, conseiller, analyser.

Imprimé en 8 000 exemplaires, ce document a été diffusé largement au sein des EPE et distribué lors d'événements (colloques, journées d'études, formations, etc.) organisés en lien avec des partenaires associatifs ou institutionnels des secteurs social et éducatif.



4 numéros + 2 livres



= **49€/an**



BULLETIN D'ABONNEMENT

Oui Je m'abonne par courrier en renvoyant ce coupon à L'école des parents, 180 bis, rue de Grenelle, 75007 Paris. Je joins mon règlement par :

- Chèque à l'ordre de la Fnepe
- Mandat ou virement administratif

- 1 an (4 numéros + 2 livres) au prix de 49 € (Europe et Dom-Tom : 55 € - Autres pays : 58 €)
- 2 ans (8 numéros + 4 livres) au prix de 92 € (Europe et Dom-Tom : 104 € - Autres pays : 110 €)

Oui Je m'abonne en ligne sur le site www.ecoledesparents.org et je règle par CB ou par Paypal (paiement sécurisé)

DATE & SIGNATURE :

Mme M.

Nom _____

Prénom _____

Organisme _____

Adresse _____

CP Ville _____

Tél. _____ Fax _____

E-mail _____

Comment avez-vous connu la revue?

Colloque EPE

Autre : _____

VENTE AU NUMÉRO :

Pour vous procurer les anciens numéros et consulter les sommaires
www.ecoledesparents.org

« Les EPE proposent aux parents des espaces d'information, de rencontre et d'échanges afin de les soutenir dans leur rôle d'éducateur au sein d'une société qui offre davantage de liberté mais aussi plus de complexité. »

Témoignage de professionnel du réseau EPE

04

• **Actualités
2018** •

STRATÉGIE NATIONALE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ 2018-2022

LA CONTRIBUTION DE LA FNEPE

Le 29 juin 2018, la ministre des solidarités et de la santé, Mme Agnès Buzyn, a lancé la mise en œuvre de la première stratégie nationale du soutien à la parentalité, « *Dessine-moi un parent* », à l'occasion d'un déplacement à l'École des parents et des éducateurs de Loire-Atlantique à Nantes (EPE 44).

Fin mai 2018, la direction générale de la cohésion sociale (DGCS) avait préalablement invité les acteurs (État, collectivités territoriales, branche Famille de la CNAF, associations...) à une présentation de la stratégie lors d'une journée nationale.

LA FNEPE A TENU UNE PLACE DE CHOIX DANS L'ANIMATION DE CETTE RENCONTRE LÉGITIMANT AINSI SA PLACE DE PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES :

- Le professeur Daniel Marcelli, président d'honneur de la Fnepe, a échangé en binôme aux côtés du sociologue Claude Martin sur la problématique « *Comment mobiliser l'ensemble des acteurs pour mieux accompagner les parents ?* »
- Le professeur Michel Wawrzyniak, président de la Fnepe, est intervenu sur une table-ronde consacrée au thème « *Accompagner la parentalité tout au long du parcours de l'enfant* ».

CONTENU DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ :

Accompagner les parents de jeunes enfants

Aider les parents dans les premières années de vie de leur enfant, pour les aider à répondre au mieux à ses besoins spécifiques dans cette période fondatrice

Accompagner les parents face aux enjeux de l'adolescence

Aider les parents d'ados à épauler leur enfant pour que son chemin vers l'autonomie soit le plus serein et le plus sûr possible

Développer les possibilités de relais parental et de répit familial

Donner aux parents qui en ont besoin la possibilité de souffler, pour prévenir le burn-out parental

Améliorer les relations entre les familles et l'école, pour qu'elles construisent ensemble et en confiance une communauté éducative

Aider les parents, quel que soit leur rapport à l'école et quelles que soient les épreuves qu'ils traversent, à tisser une collaboration fructueuse avec les équipes éducatives en vue de la réussite scolaire de leur enfant

Accompagner les conflits pour faciliter la préservation des liens familiaux

Aider les parents à prévenir les conséquences néfastes à long terme sur la vie de leur enfant de conflits familiaux ou de ruptures familiales de toute nature

Accompagner les parents d'enfants âgés de 6 à 11 ans

Aider les parents dans cette période de transitions multiples et d'apprentissages essentiels à poser les premières bases de la future autonomie de leur enfant

Favoriser le soutien par les pairs

Aider les parents à s'entraider, pour prévenir les situations d'isolement parental génératrices de multiples risques

Améliorer l'information des familles

Aider les parents à s'orienter dans l'offre de services et d'informations mise à leur disposition pour qu'ils puissent en tirer le meilleur parti

Parentalité
et égalité entre
les femmes
et les hommes

Parentalité
et précarité

Parentalité
et handicap

Parentalité
en outre-mer

ENJEUX TRANSVERSAUX

CO-PRÉSIDENCE

Fnepe -
Direction générale
de la santé (DGS)

PARTICIPATION ACTIVE

GROUPES DE TRAVAIL :

Suite à l'élaboration du contenu de la stratégie, la Dgcs a souhaité que chacun des services fasse l'objet d'une feuille de route opérationnelle.

Dans cette optique, des groupes de travail composés d'acteurs institutionnels et associatifs se sont donc réunis au second semestre.

Dans ce cadre, la Fnepe s'est fortement mobilisée aux côtés de l'État.

15 fiches-actions

produites par la Fnepe notamment :

- ❖ « Développer un référentiel national aux enjeux spécifiques à l'adolescence et aux liens parents-enfants »,
- ❖ « Accompagner les parents de mineurs déscolarisés ou en risque de l'être »,
- ❖ « Former les professionnels et les parents bénévoles à l'organisation collective et au développement du pouvoir d'agir »,
- ❖ « Évaluer des actions/projets dans le cadre du soutien par les pairs animés par des tiers ».

Le réseau des EPE a ainsi pu nourrir la réflexion de l'État et permettre la promotion des pratiques exemplaires à déployer à l'échelle nationale.

**Parmi les objectifs de la stratégie,
on compte la volonté de rendre l'offre de soutien à la parentalité
plus visible, lisible, et fiable grâce à :**

...→ **une identité visuelle commune,**
qui permettra aux parents
de mieux repérer les services
qui leur sont proposés ;



...→ **un outil de géolocalisation
des actions de soutien
à la parentalité,** développé
dans le cadre de la refonte
du site **mon-enfant.fr** de la branche
famille de la sécurité sociale.
Les parents pourront ainsi
depuis leur smartphone identifier
les structures ou actions labellisées
près de chez eux ;

...→ **une certification des ressources
d'information pour les parents**
disponibles sur Internet dont
les pouvoirs publics compétents
auront pu vérifier le sérieux
et la fiabilité.

GOUVERNANCE DE LA STRATÉGIE :

**Au niveau national : comité
de pilotage partenarial** sous
la présidence de la Dgcs
réunissant des représentants
de collectivités territoriales
(AMF, ADF), des co-présidents
de groupes de travail dont
la Fnepe et des référents
de thématique transversales.

...→ **MISSIONS :**
coordonner les différents
travaux thématiques,
adopter les feuilles de route
opérationnelles, effectuer
des points d'étape réguliers
et un bilan annuel de la mise
en œuvre de la stratégie.

**Les comités
départementaux
des services aux familles**
coordonnent la mise
en œuvre locale
de l'ensemble
des feuilles de route.

STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

LA CONTRIBUTION DE LA FNEPE

3 millions d'enfants pauvres

Face à ce constat d'urgence, le gouvernement a lancé une concertation nationale afin d'élaborer une stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes.

Entre janvier et mars 2018, 6 groupes de travail thématiques composés d'acteurs institutionnels et associatifs : État, collectivités territoriales, associations dont la Fnepe, ont été formés.

Par ailleurs, une quarantaine de rencontres territoriales auxquelles ont participé les EPE, et une cinquantaine d'auditions ont eu lieu avec la volonté de la ministre des solidarités et de la santé de « *renouveler notre approche de la lutte contre la pauvreté* ».

C'est dans ce contexte que le lundi 16 avril, le président, Michel Wawrzyniak et la vice-présidente Noëlle Mariller accompagnés de la directrice ont été invités à l'Élysée par Constance Bensussan, conseillère technique inclusion, égalité Femmes/Hommes, citoyenneté auprès de la présidence de la République.

La Fnepe a été mobilisée sur le groupe de travail n°1 : **Éradiquer la pauvreté et a produit, dans ce cadre, une contribution** remise au délégué interministériel Olivier Noblecourt, téléchargeable sur le site de la Fnepe : www.ecoledesparents.org/article/83

STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ

INVESTIR
DANS LES SOLIDARITÉS
POUR L'ÉMANCIPATION
DE TOUS
#InvestirDansLesSolidarités

Nous souhaitons œuvrer de façon préventive pour éviter que les enfants pauvres d'aujourd'hui soient les adultes pauvres de demain.

Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé

Le 13 septembre 2018, le Président Emmanuel Macron a lancé officiellement la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté axée autour de 5 engagements :

- ❖ **Engagement n° 1** : L'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté
- ❖ **Engagement n° 2** : La garantie au quotidien des droits fondamentaux des enfants
- ❖ **Engagement n° 3** : Un parcours de formation garanti pour tous les jeunes
- ❖ **Engagement n° 4** : Vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité
- ❖ **Engagement n° 5** : L'investissement pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE GESTION ENTRE L'ÉTAT ET LA CNAF 2018-2022



La convention d'objectifs et de gestion (COG) de la branche Famille a été signée par Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé, et Isabelle Sancerni, présidente du Conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) le 19 juillet 2018.

En cohérence avec la stratégie nationale de soutien à la parentalité, la branche Famille de la CNAF souhaite être présente auprès de toutes les familles, tout au long de la vie faisant ainsi de **l'accompagnement et du soutien à la parentalité une priorité forte.**

Cette ambition se traduit par une inscription des politiques sociales et familiales dans le parcours de vie des personnes (parcours naissance, parcours séparation...).

Sur les 43 associations et actions labellisées qui composent le réseau des EPE, toutes les structures mènent des actions financées et ou cofinancées dans le cadre du REAAP, des prestations de services médiation familiale, espaces rencontre et LAEP et dans le cadre de conventionnement annuel ou pluri-annuel.

Les actions menées par le réseau des EPE participent aux nombreuses orientations de cette nouvelle COG en ce qui concerne :

Le développement de l'offre d'accueil du jeune enfant à travers nos interventions auprès des professionnels de la petite enfance sur la formation et l'analyse de pratiques dans les crèches, les RAM, etc.

Le soutien des jeunes dans leur accès à l'autonomie grâce aux PAEJ et aux espaces écoutes jeunes portés par les EPE

La valorisation du rôle des parents et l'amélioration de la qualité des liens parents-enfants aux moments clés de la vie familiale : naissance, enfance/adolescence, séparation, qui sont l'essence même de toutes les actions portées par notre réseau

Le développement de l'animation de la vie sociale à travers des dispositifs et des actions dans les EPE qui répondent aux besoins d'accompagnement des familles

500 nouveaux LAEP créés

150 postes de médiateurs

RÉFORME DES ÉTABLISSEMENTS D'INFORMATION DE CONSULTATION OU DE CONSEIL FAMILIAL

Au terme d'un long processus de concertation piloté par la DGCS en lien avec les associations nationales de conseil conjugal et familial dont la Fnepe, le décret relatif à la réforme des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial (EICCF) est sorti le 7 mars 2018.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000036684073&categorieLien=id>

Ce décret modifie les modalités d'ouverture, de financement et de suivi des EICCF et actualise leur champ de compétences. Il prend en compte les politiques publiques actuelles, notamment de prévention, auxquelles peut concourir le conseil conjugal et familial (CCF), dans un contexte sociétal très éloigné de celui du texte originel de 1972 et de la loi Neuwirth (1967) autorisant l'usage des contraceptifs.

Les EPE qui portaient un EICFF ont toutes déposé auprès de la DDRJSCS une demande d'agrément simplifié présenté désormais au public sous l'appellation « Espace vie affective, relationnelle et sexuelle ».

Ces agréments sont valables 10 ans et permettent l'obtention de financements spécifiques.

La Fnepe a également encouragé les EPE qui, jusqu'alors ne portaient pas d'EICCF, mais qui pour autant employaient des conseillers conjugaux et familiaux, salariés ou bénévoles, ainsi que des personnes formées à l'éducation à la vie, à déposer une demande d'agrément permettant de faire valoir leurs références en la matière.

LES ÉTABLISSEMENTS D'INFORMATION, DE CONSULTATION OU DE CONSEIL FAMILIAL METTENT EN ŒUVRE LES MISSIONS SUIVANTES

1 Informer sur les droits en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle et éduquer à leur appropriation, contribuer au renforcement de l'estime de soi et au respect de l'autre dans la vie affective, relationnelle et sexuelle

Cette mission comprend notamment

- La délivrance d'informations et l'accompagnement à leur appropriation, sur les droits liés à la personne en matière de santé sexuelle et de sexualité
- La conduite d'entretiens préalables à l'interruption volontaire de grossesse et plus généralement l'accompagnement des femmes envisageant de recourir ou ayant recouru à une interruption volontaire de grossesse

PROMOTION

- La promotion de l'égalité entre les filles et les garçons et entre les femmes et les hommes
- La promotion du respect des orientations sexuelles, des identités de genre, des personnes intersexuées
- La promotion du respect de l'intimité des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de toutes les personnes vulnérables

- La prévention des violences, notamment celles faites aux femmes, et des violences sexuelles

2 Accompagner les personnes dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle

Cette mission comprend notamment

- L'accompagnement des situations de crise conjugale et familiale
- L'accompagnement du désir ou du non-désir d'enfant, des grossesses menées à leur terme ou interrompues, des souhaits d'adoption ou démarches de procréation médicalement assistée menés à leur terme ou interrompus
- L'accompagnement des situations fragilisantes pour la famille

LE RÉSEAU DES EPE

PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES

Après une année 2018 marquée par le renouvellement des politiques publiques de soutien à la parentalité, la Fnepe a souhaité consacrer les journées annuelles du réseau EPE, les 3 et 4 décembre, aux enjeux stratégiques soulevés par cette reconfiguration. Elle a ainsi invité la CNAF, la DGCS, et la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté à échanger avec les EPE.

Vincent Reymond, secrétaire général auprès du délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté

Laëtitia Vipard, responsable du pôle famille, enfance, jeunesse à la CNAF

David Blin, chef du bureau des familles et de la parentalité à la DGCS

ont présenté
les points saillants de...

- ❖ la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté
- ❖ la convention d'objectifs et de gestion entre l'État et la CNAF 2018 - 2022
- ❖ la stratégie nationale de soutien à la parentalité

Lors de ces journées, les EPE ont présenté aux acteurs institutionnels certaines actions et pratiques de terrain proposées en direction des publics vulnérables et précarisés.

65 participants

24 structures EPE mobilisées sur ces journées

SOUTIEN À LA MONOPARENTALITÉ

Les Mères roseaux. Seules, fortes dans la fragilité.

L'EPE de l'Ardèche offre un espace et un temps d'échange pour des mères seules depuis mars 2016. Il s'agit d'un groupe de parole mensuel destiné aux femmes en situation de monoparentalité. Elles sont accueillies de manière inconditionnelle quel que soit leur capital social, économique ou culturel.

Objectifs :

- ❖ Soutenir, encourager et conforter les mères dans leur rôle structurant vis-à-vis de leur enfant
- ❖ Interroger et déconstruire le regard social sur la monoparentalité

« La grande diversité des situations monoparentales démontre que, si certaines femmes font face à de grandes difficultés, relatives par exemple à la place qu'elles accordent aux pères de leurs enfants, d'autres estiment que cette situation leur facilite la vie. Toutes ne sont pas « en galère ». En revanche, la plupart se sentent plutôt isolées. »

Marion Para, directrice de l'EPE 07

SOUTIEN AUX FAMILLES VULNÉRABLES DANS LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE DE SAINT-NAZAIRE

La présence sociale, levier de l'accompagnement des parents.

Depuis 2017, l'EPE 44 a mis sur pied un dispositif spécifique à La Chesnaie et la Bouletterie, deux quartiers prioritaires de Saint-Nazaire avec un objectif : faire accéder les familles précarisées et isolées aux services de soutien à la parentalité en allant au-devant d'elles.

Le projet repose sur 3 piliers :

- Aller à la rencontre des familles les plus vulnérables en utilisant des « portes d'entrées » diverses et non-traditionnelles
- Renforcer le lien social par des rencontres, des échanges, de la parole, du partage
- Aborder et travailler des problématiques de parentalité à travers ces échanges

« La psychologue de l'EPE travaille indépendamment de toute demande, sans bureau et sans matériel, sans même de place à elle dans les lieux partenaires où elle est donc contrainte de s'exposer. Pour exercer son métier de psychologue sans cadre physique, elle ne dispose plus que de son cadre psychique : une situation dans laquelle chaque intervention met en jeu sa posture. »

Yannick Bervas, directeur de l'EPE 44

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ ET LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME



L'Amafar – EPE de La Réunion porte le dispositif « *Des livres à soi* » <https://deslivresaso.wordpress.com/> créé par le centre de promotion du livre jeunesse en Seine-Saint-Denis (CPLJ-93) depuis septembre 2018.

L'EPE proposent des ateliers thématiques mensuels de 1h30, plus 3 sorties

Objectifs :

- Faire du livre jeunesse un vecteur d'inclusion sociale en formant des parents à la lecture d'histoires pour enfants,
- Démocratiser la lecture en famille et en faire un outil de lutte contre l'illettrisme et les inégalités d'accès à la culture.

« La lecture doit être vécue comme une expérience affective pour faire ensuite partie intégrante de l'identité de la personne et constituer un soutien. D'où l'importance de lui donner une place au sein du foyer. »

Sylvie Vassalo, directrice du CPLJ-93
Francis Schutz, directeur de l'EPE de La Réunion

PARENTS-PROFS : croisons nos savoirs

Clotilde Granado, du réseau école d'**ATD Quart-Monde** a présenté aux EPE une action inspirante axée sur la relation école-famille mise en place à Grigny (91), où 90 % de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté. **Objectif** : améliorer les relations entre les parents et les professeurs



en croisant les savoirs : des parents rencontrent des enseignants (d'autres écoles que celle de leur enfant) et échangent sur le rôle et la place des parents à l'école.

Présentation détaillée des actions dans le numéro n°630 de la revue *L'école des parents*.

CONVENTION CADRE AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE



Le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Jean-Michel Blanquer, et le président de la Fnepe, Michel Wawrzyniak, ont signé, le 13 novembre 2018, une convention-cadre de partenariat sur 3 ans. Cette convention fixe les domaines de coopération et les engagements pris par chacun pour favoriser la pérennisation et le déploiement d'actions en matière de coéducation avec les familles et au bénéfice de la réussite scolaire des enfants et des jeunes.

UNE VOLONTÉ COMMUNE : développer des actions d'accompagnement des parents à partir d'un diagnostic partagé avec l'ensemble des partenaires, dans le cadre des projets d'école et d'établissement et notamment des projets éducatifs territoriaux.

Les actions menées seront co-construites par les acteurs de l'Éducation nationale et le réseau des EPE, aussi bien à l'échelon local qu'académique ou national, et fondées sur trois axes majeurs :

- renforcement de la relation de confiance école-famille ;
- prévention dans les domaines de la santé (au sens OMS) et de la sécurité ;
- lutte contre les inégalités sociales.

Les EPE sont des partenaires importants pour les établissements scolaires, ces derniers sollicitant le réseau de plus en plus régulièrement pour la mise en place d'actions visant à établir une médiation entre les familles et l'école, à accompagner des enfants et des jeunes en difficulté et à soutenir les équipes éducatives.

La diversité des actions proposées par les EPE et l'aptitude du réseau à traiter de toute question relative à la famille, permettent une prise en compte des liens parents-école sous plusieurs angles :

- confiance individuelle de la consultation/entretien ;
- croisement des points de vue dans les groupes de parole ;
- apport de connaissances dans le cadre des animations-débats.

LE PARTENARIAT FNEPE – MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN 2018 :

Présence des EPE
dans les $\frac{3}{4}$ des académies

15 000 élèves
sensibilisés

2000 professeurs
ou enseignants formés
et soutenus

CONTRIBUTIONS DE LA FNEPE AU DÉBAT PUBLIC

LA FNEPE A CO-ORGANISÉ :

- ❖ La journée d'étude nationale « **Éducation positive, parentalité bienveillante en questions...** » en partenariat avec l'EPE de l'Hérault à Montpellier.



Éducation bienveillante :
Quels fondements ?
Quels supports scientifiques et juridiques ?
Quelles limites ?
Quelles déclinaisons en famille ?
À l'école ?

LA FNEPE A PRODUIT :

- ❖ Une contribution intitulée **Pour une politique culturelle à dimension sociale en faveur du lien parent-enfant** en s'appuyant sur l'expérience de l'Espace parent-enfant, action labellisée EPE (Clavim – Issy-les-Moulineaux). Ce document a été élaboré suite à l'audition de la Fnepe par **Sophie Marinopoulos** dans le cadre de la mission que lui a confiée le ministère de la Culture.
- ❖ Une contribution intitulée **Réflexion pour l'harmonisation des diverses grilles en vigueur pour la protection de la jeunesse dans le champ de l'audiovisuel** en s'appuyant sur l'expérience du réseau EPE, dans le cadre de la mission que le centre national du Cinéma a confié à **Serge Tisseron**.

LA FNEPE EST INTERVENUE :

- ❖ Au colloque « *De la reconnaissance des droits de l'enfant aux nouveaux enjeux de la parentalité* » lors de la table ronde « **Hyperparentalité et compétences parentales** »
- ❖ Lors de la table-ronde relative à la santé mentale et le psychotraumatisme « **Le corps n'oublie rien, le cerveau, l'esprit, le corps dans la guérison du traumatisme** » en lien avec Bessel Van Der Kolk, fondateur du Trauma Center de Boston.
- ❖ À la table-ronde : « **La mobilité des jeunes : quelle place pour les parents dans la prévention des risques ?** » en lien avec la Fondation VINCI Autoroutes dans le cadre du forum Automobile & mobilité.



LA FNEPE A PARTICIPÉ À :

- ❖ **La journée nationale de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux enfants** organisée par la DGCS dans le cadre de la mise en œuvre du premier plan interministériel sur ce sujet
- ❖ **La concertation parcours Santé – accueil – éducation des enfants de 0 à 6 ans** en lien avec la DGCS et le ministère de l'Éducation nationale.

« Les EPE animent des réseaux parentalité locaux ou départementaux; ces réseaux sont des lieux ressources pour les professionnels: un espace-temps pour se poser, réfléchir à sa pratique, se questionner, trouver du soutien et des informations. »

Témoignage de professionnel du réseau EPE

05

- **Thématiques
2018** •

RÉALISATION D'UN OUTIL DE PRÉVENTION À LA SUREXPOSITION AUX ÉCRANS DES 0-6 ANS

Le numérique mobile et connecté a bouleversé la vie publique, l'intimité et les habitudes familiales. Si cette question de santé publique, a d'abord été incarnée à travers l'hyperconsommation des écrans par les adolescents, elle concerne également les tout-petits.

Ces nouvelles pratiques numériques impactent l'entrée de l'enfant dans la communication et la construction des relations qu'il établit précocement au sein de la famille et dans la sphère sociale.

Depuis 3 ans, l'usage des écrans au quotidien est l'une des principales inquiétudes des parents abordées lors des entretiens et des animations-débats menées par le réseau EPE.

Au vu des remontées de terrain des EPE, notamment de **la difficulté à créer des animations pertinentes auprès des parents sur les pratiques numériques des tout-petits**, la Fnepe a proposé aux EPE « pilotes » sur ce sujet, dont l'EPE d'Aix-en-Provence de mutualiser les savoirs et savoir-faire au niveau national en associant le concepteur de jeu Valorémis au projet.

OBJECTIF :

Répondre à la demande des professionnels du réseau en créant un jeu de médiation sur la thématique des écrans afin de prévenir la surexposition aux écrans des jeunes enfants (0 à 6 ans).

EN 2017

- ... ❖ **Mise en place d'un groupe de travail** composé de 5 professionnels aux profils variés (philosophe, psychologues, éducateur spécialisé), représentant les EPE d'Aix-en-Provence, de la Manche, de l'Orne, du Cher, du Clavim (92) associées à la Fnepe.
- ... ❖ **Réflexion sur la problématique de l'usage des écrans au quotidien** pour répondre aux besoins et attentes des familles
- ... ❖ **Conception de la règle du jeu**, principes ludiques, cartes questions...
- ... ❖ **Partage et échanges pour validation** des bases du jeu avec l'ensemble du réseau des EPE (42 associations)
- ... ❖ **Conception d'un prototype** - 4 exemplaires

EN 2018

- ... ❖ **Phase test de l'outil** par les EPE avec des groupes de parents d'horizon variés
- ... ❖ **Intégration des modifications** et des évolutions actées sur le support
- ... ❖ **Impression** à 600 exemplaires

L'ÉDUC'ÉCRANS

POUR ACCOMPAGNER NOS ENFANTS À GRANDIR AVEC LES ÉCRANS

L'ÉDUC'ÉCRANS est un jeu de médiation au service des professionnels et des bénévoles (psychologues, éducateurs, CCF etc.) chargés d'animations collectives dans le domaine de l'accompagnement à la parentalité au sein d'associations et de structures d'accueil du jeune enfant, en établissement scolaire etc.

LE BUT

Réfléchir entre parents à la place des écrans dans la famille pour faire face à ce véritable enjeu de santé publique.

- Quels usages en fait-on ?
- Quel est leur impact sur les enfants ?
- Quel exemple donnons-nous à nos enfants ?
- Peut-on mieux gérer les écrans au quotidien ?

LES COMPOSANTS



- un plateau,
- un dé,
- un sablier,
- des jetons,
- des cartes-questions sur 8 thèmes différents.



LES THÈMES ABORDÉS

Apprentissages, autorité, relations, rythmes, santé, relations, rythmes, santé, usages, autonomie, pêle-mêle.

LE DÉROULÉ

L'Éduc'Écrans propose des pistes de réflexion sous forme de questions auxquelles les participants répondent soit individuellement, soit dans le cadre d'un tour de table ou d'un face à face.

Argumentation et contre-argumentation, chacun-e est amené-e à s'exprimer, à réfléchir et le cas échéant, défendre une proposition opposée à ses propres idées.

L'ANIMATEUR

L'animateur aide à la mise en discussion des différents thèmes abordés, veille au respect des étapes du jeu et garantit la prise de parole et l'écoute de chacun.



L'ÉDUC'ÉCRANS

UN OUTIL AU SERVICE DE L'ÉDUCATION AU NUMÉRIQUE

À partir de juin 2018, la diffusion du support a été effective au sein du réseau EPE et auprès des acteurs associatifs et institutionnels.

PRÉSENTATION DE L'ÉDUC'ÉCRANS

31 MAI 2018

Aux personnels de l'institut scolaire (médecins, infirmiers scolaires, enseignants etc.) et partenaires externes intervenant sur des temps scolaires et périscolaires, lors du **1^{er} rendez-vous de la santé du ministère de l'Éducation nationale** intitulé « La santé des jeunes de la maternelle au lycée » sur la thématique Les écrans et les technologies numériques : pratiques, impacts sur la santé et accompagnement.

Aux salariés
de la branche famille
de la CNAF



21 SEPTEMBRE 2018

Au colloque **Numérique des tout-petits** de la Fondation pour l'Enfance.



5 NOVEMBRE 2018

Au colloque **Être parent à l'ère du numérique, quels défis pour la branche famille ?** de la CNAF.

16 NOVEMBRE 2018

26 NOVEMBRE 2018

Aux coordinateurs parentalité du réseau Familles rurales.



250 exemplaires de L'Éduc'Écrans ont été diffusés en 2018, auprès notamment de :

- ❖ centres sociaux
- ❖ bibliothèques
- ❖ crèches
- ❖ maisons de quartier
- ❖ écoles maternelles
- ❖ etc.

L'Éduc'Écrans est conçu pour encourager la recherche de bonnes pratiques sur l'usage des écrans en misant sur la dynamique de groupe et le partage des expériences entre parents.

Sandrine Barrieu, directrice de l'EPE 76

ÉDUCATION AUX PRATIQUES NUMÉRIQUES

FORMATION DES COORDINATEURS D'ÉQUIPES ET DE PROJETS – UNIS-CITÉ

Le 13 septembre 2018, la Fnepe en partenariat avec l'EPE d'Aix-en-Provence a formé **15 coordinateurs d'équipe et de projets (CEP)** venus de toute la France sur les enjeux des écrans dans le cadre du programme **Re'Pairs Santé** déployé par Unis-Cité.

Le programme Re'Pairs Santé est un programme d'éducation à la santé par les pairs fondé sur une approche positive de la santé : des jeunes engagés en service civique comme relais d'informations auprès des jeunes qu'ils vont rencontrer.




OBJECTIF :

Les CEP pourront à leur tour former les volontaires en service civique aux enjeux des écrans afin que ceux-ci puissent intervenir sur cette thématique au sein de leur mission.

La Fnepe et le réseau de EPE accompagnent l'éducation aux pratiques numériques, sans stigmatiser ni culpabiliser les parents, et les incitent à réfléchir à cet enjeu de santé publique.

Sur le terrain, les EPE ont mené des interventions sous forme de cafés des parents®, soirées-débat, conférences, ateliers à destination des parents, grands-parents, professionnels de la petite enfance et de l'adolescence sur la thématique des écrans :

- À l'ère du numérique, comment communiquer avec ses petits enfants ?
- Les écrans et internet : comment autoriser sans interdire ?
- Les écrans en famille : quelle utilisation ? comment se réguler ?
- Jeunes et connectés : comment les accompagner ?

Les EPE favorisent l'émergence de propositions éducatives adaptées à chacun tout en interpellant les parents sur leurs expériences et pratiques passées et à venir.

OBJECTIF DES ANIMATIONS EPE :

Créer des espaces de dialogue numérique à travers le partage et communication sur les nouvelles technologies en famille.

GUIDE FNEPE – ANMDA

À l'automne 2017, la Fnepe, en partenariat avec l'ANMDA, a organisé un séminaire de trois jours sur les pratiques professionnelles des EPE et MDA dans le champ de la prévention de la radicalisation.



Ce séminaire avait quatre objectifs :

- ❖❖❖ **Recenser, capitaliser et apprécier les actions** mises en place dans les réseaux EPE et MDA ;
- ❖❖❖ **Identifier les pratiques innovantes et probantes** dans le champ de la prévention de la radicalisation, développées par les deux réseaux ;
- ❖❖❖ **Sensibiliser/former les professionnels** des deux réseaux à l'accompagnement et la prévention de la radicalisation ;
- ❖❖❖ **Établir des préconisations** en matière d'organisation interne et externe, d'intervention auprès des publics, de postures professionnelles, etc.

En 2018, la Fnepe et l'ANMDA ont rédigé les actes de ce séminaire sous la forme d'un guide intitulé : *Les pratiques professionnelles dans le champ de la prévention de la radicalisation*.

Des déplacements et observations complémentaires de terrain au sein du réseau des EPE ont permis de nourrir les témoignages recueillis lors des 3 jours de rencontre.

Extraits du guide :



« Dans la prise en charge classique, on se blinde, on ne parle pas religion, on ne parle pas politique. Mais comment faire advenir la demande, engager une prise en charge si vous évacuez ce qui constitue leur demande, leur besoin ? »

« La politique de prévention de la radicalisation a également impacté la façon de travailler avec les publics des MDA et des EPE : les demandes de suivi, le plus souvent activées par les cellules préfectorales, conduisent nos structures à accompagner des jeunes et/ou des familles parfois sans demandes explicites et sans cadre légal institué. Dès lors, comment accompagner des personnes qui ne demandent rien en l'absence de cadres juridiquement stabilisés ? »

La Fnepe et son réseau, acteurs reconnus en matière de prévention et de lutte contre la radicalisation ont poursuivi leur mobilisation en participant à de nombreuses réunions et journées organisées en présence des partenaires institutionnels et associatifs.



La Fnepe s'est mobilisée auprès du groupe de travail (6 réunions) mis en place par le SG-CIPDR afin d'élaborer **un guide commun des pratiques professionnelles référentes en direction des acteurs/professionnels des CPRAF** (cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles).

Ce guide explicite la structuration nationale de la politique de prévention de la radicalisation et son pilotage opérationnel sur les territoires. Il détaille les changements produits dans les conduites professionnelles des acteurs du secteur éducatif et social (posture professionnelle, modes d'évaluation, approches mineurs/majeurs...).

Les enjeux de ces évolutions sont illustrés par **des fiches repères d'expérimentation, la Fnepe en a produit 2 sur la base des actions de prévention menées par les EPE.**

FICHE-ACTION N°1

EPE DU CALVADOS

« Équipe mobile d'évaluation des situations de radicalisation »

Action de prévention secondaire pour les jeunes de 12 à 21 ans et leurs familles en partenariat avec la Maison des Adolescents de Caen

FICHE-ACTION N°2

EPE DE HAUTE-GARONNE

« Constitution et animation d'une plateforme de repérage, de prévention et de prise en charge des phénomènes de radicalisation + Accompagnement des familles et des jeunes »

Le 14 mars 2018, à Amiens la Fnepe a organisé un colloque sur la prévention de la radicalisation auprès de 120 étudiants en travail social.

Daniel Marcelli, président d'honneur de la Fnepe est intervenu sur la problématique de **La rage. Un nouvel affect qui court de l'enfance à l'adolescence** en dialogue avec Marjorie Micor, directrice de l'EPE de Moselle qui, elle, a présenté son analyse sur **« L'engagement : retour sur un concept philosophique et sociologique appliqué à la radicalisation »**.



CARTOGRAPHIE NATIONALE DES ACTIONS DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

La Fnepe et son réseau se mobilisent dans le cadre de cet état des lieux piloté par le SG-CIPDR et le CGET.



En 2018, la Fnepe a actualisé les données des EPE sur les actions de lutte et de prévention de la radicalisation qu'elles mettent en place au quotidien. Le recensement des actions a ainsi été mis à jour.

Aujourd'hui, 25 EPE mènent des actions de prévention de la radicalisation ou sont prêtes à s'y engager.

Si la majorité des EPE anime des actions de prévention primaire, historiquement plus ancrée dans les pratiques professionnelles des EPE, un certain nombre d'EPE sont également mobilisées dans la prévention secondaire.

La Fnepe a participé à 6 réunions du comité de pilotage pour contribuer à la sortie de l'outil PREVRA (outil cartographique de coordination des réseaux professionnels) qui sera destiné aux personnels des préfetures.

La sortie de l'outil PREVRA est prévue au 1^{er} trimestre 2019.

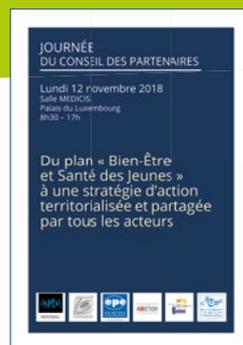
Il permettra de repérer facilement les acteurs et actions de prévention relatifs à la prévention de la radicalisation sur leur territoire.

La Fnepe a également participé au groupe de travail « Prévention de la délinquance des jeunes » afin de préparer la future stratégie nationale de prévention de la délinquance dont la sortie est prévue au premier semestre 2019.



COLLOQUE BIEN-ÊTRE ET SANTÉ DES JEUNES

Le 12 novembre 2018, au Palais du Luxembourg, la Fnepe, l'ANMDA, l'ANPAEJ, l'EPE IDF, la FESJ et la Fédération Addiction ont organisé une journée nationale intitulée : *Du plan Bien-être et Santé des jeunes à une stratégie d'action territorialisée et partagée par tous les acteurs.*



Cette rencontre a constitué **une interpellation des pouvoirs publics pour une politique continue de l'amélioration du bien-être des jeunes.** Moment clé pour les associations nationales organisatrices et leurs réseaux qui ont la volonté de favoriser la cohérence entre les dispositifs qu'elles animent au quotidien, accueillant les jeunes et leurs familles avec les plans et stratégies politiques en cours d'élaboration.

3 tables-rondes et 3 interventions en plénière ont ponctué cette journée :

De la psychiatrie à la promotion du bien-être : les évolutions en santé mentale

Focus « La stratégie Pauvreté » en direction des jeunes

Bien-être et santé des jeunes : quelles actualités dans le champ de la prévention/promotion de la santé ?

Quelles déclinaisons opérationnelles et territorialisées du plan « Bien-être et Santé des jeunes » en lien avec les différents plans à l'œuvre aujourd'hui ?

Au niveau politique sont intervenus :

- ❖ **Olivier Noblecourt**, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes
- ❖ **Nicolas Prisse**, président de la MILDECA
- ❖ **Vincent Mazauric**, directeur général de la CNAF
- ❖ **Christelle Dubos**, secrétaire d'État auprès de la ministre de la santé et des solidarités

Des professionnels de terrain spécialistes en santé mentale ont également croisé leurs regards lors de cette journée : Marie-Rose Moro, Alain Ehrenberg, Enguerrand de Roscoat, Fabienne Barth-Folz, François Chobeaux, Patrick Cottin...

Une suite à ce colloque est envisagée pour 2019 dans le cadre du conseil des partenaires.

120 participants ont assisté à ce colloque et ont pu échanger sur les perspectives d'avenir de la prévention en santé mentale auprès des jeunes.

SENSIBILISATION AU DEUIL DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Pour la troisième année consécutive, la Fnepe et son réseau ont réalisé une action de prévention dans le cadre du partenariat avec la Fondation d'entreprise OCIRP. Ainsi, les EPE de l'Hérault, de la Vienne et de la Côte d'Or ont animé une campagne de sensibilisation au processus de deuil chez l'enfant et l'adolescent auprès des personnels éducatifs.

300 professionnels issus du champ de la petite enfance (crèches) travaillant au sein de l'institution scolaire (de la maternelle au lycée), mais également dans des structures extrascolaires (centres de loisirs, centres sociaux) ont été formés par le biais de rencontres-débats.

❖❖❖ OBJECTIF VISÉ :

un meilleur accompagnement des problématiques rencontrées par les enfants et les jeunes suite à un deuil (problème de concentration, de mémorisation, comportement inadapté...).

Les professionnels ont fait part de leurs **questionnements qu'il soit d'ordre informatif**, dénotant un fort besoin de repères sur le sujet du deuil ou d'ordre **plus personnel lié à leur posture** (légitimité, loyauté vis-à-vis de la famille...) ou leur **pratique professionnelle** (pédagogie en classe vis-à-vis de l'élève endeuillé ou le fonctionnement de l'institution scolaire dans le maillage informationnel des situations).

11 000 jeunes enfants, enfants, adolescents

bénéficieront indirectement d'un meilleur accompagnement dans leur environnement social et scolaire en cas de deuil survenant dans leur contexte familial.

Fondation
OCIRP
agir pour les orphelins

*Suis-je légitime pour recueillir
la parole de l'enfant ?*

*Suis-je, à la bonne place quand
il partage avec moi son ressenti
face à la perte de son parent ?*

*Doit-on et comment annoncer
aux autres enfants la situation
de deuil que vit un camarade
en fonction de l'âge ?*



PARENTALITÉ ET HANDICAP

Le 15 juin 2018, la Fnepe a organisé une demi-journée d'échanges sur la **thématique de l'enfant porteur de handicap**. Cette rencontre a permis aux professionnels et bénévoles du réseau de partager leurs pratiques et de réfléchir à **l'accueil et l'accompagnement des parents, les représentations du handicap, le rôle des pairs, la question de l'inclusion à l'école**.

Régine Scelles, présidente du conseil scientifique de la Fnepe est intervenue à la fois sur :

- ❖❖❖ **La prise en compte politique du handicap** : enjeu transversal de la stratégie nationale de soutien à la parentalité + travaux du HCFEA sur la question de l'accueil de l'enfant de 0-6 ans en situation de handicap
- ❖❖❖ **Les représentations du handicap proposant de passer d'une approche intégrative** (qui suppose assimilation, adaptation, normalisation de celui qui était dehors et veut/doit entrer dedans) **à une approche inclusive** (qui suppose que l'autre est déjà dedans et modifie ce « dedans » par sa présence).

Élise Dupouy, psychologue à l'EPE de Haute-Garonne a partagé son expérience d'accueil et d'accompagnement de parents d'enfants porteurs de handicap dans le cadre d'Espaces écoute parents à Toulouse.

Le plus souvent les parents rencontrés dans ce cadre ont des enfants qui présentent des handicaps peu visibles et qui constituent une énigme pour eux : enfants « dys », « précoces intellectuellement », ou diagnostiqués porteurs d'un trouble du spectre autistique (TSA) ou d'un trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).

L'école des parents n'est pas un lieu spécialisé dans le handicap. Ici, les parents sont accueillis comme des parents avant tout, ce qui leur permet de parler d'autre chose.

Élise Dupouy, psychologue

Le questionnement des parents qui viennent à l'EPE intervient soit :

- ❖❖❖ dans le temps de recherche avant que le diagnostic ne soit posé,
- ❖❖❖ quand le diagnostic a été posé,
- ❖❖❖ ou quand les soins ou l'accompagnement spécifique de l'enfant est déjà mis en place et que le parcours de l'enfant ou des parents font émerger de nouvelles questions.



La thématique du handicap au sein des EPE, le soutien des parents mais aussi des professionnels dans ce cadre sera approfondi en 2019.

CONCILIATION VIE PRIVÉE-VIE PROFESSIONNELLE



Le 12 février 2018, la Fnepe a participé à la convention annuelle de l'**Observatoire de l'Équilibre des Temps et de la Parentalité en Entreprise (OPE)**, proposée aux équipes des entreprises signataires de la Charte de la parentalité en entreprise et des 15 engagements pour l'équilibre des temps de vie, ainsi qu'aux partenaires, aux représentants associatifs et aux journalistes.

À cette occasion, la Fnepe a pu découvrir le **Guide pratique de la parentalité en entreprise** réalisé par l'OPE et partager le retour d'expérience des entreprises engagées de longue date en faveur d'une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.

PARTENARIAT PROF EXPRESS



En juin 2018, la Fnepe a signé un partenariat avec **Prof Express**, spécialiste du soutien scolaire en ligne, pour la mise en place d'une **ligne téléphonique dédiée à ses bénéficiaires** (entreprises, CE, associations et municipalités). Les objectifs de cette action se déclinent autour de quatre axes :

- ...❖ accompagner les parents par téléphone et répondre à leur besoin de conseil, d'écoute et d'orientation
- ...❖ donner les clés pour temporiser une situation difficile et faire face à une situation d'urgence
- ...❖ identifier le besoin et prolonger, le cas échéant, l'accompagnement en présentiel grâce au réseau EPE et à ses partenaires
- ...❖ orienter vers des structures spécialisées, si la solution adaptée dépasse le cadre de la prévention.

La mise en place opérationnelle de la ligne est assurée par l'EPE 44 depuis le 1er septembre 2018.



GROUPE LA POSTE

En 2018, à l'initiative de la Direction nationale des activités sociales (DNAS) du groupe La Poste, la Fnepe a entrepris une initiative pionnière qui a permis aux 160 000 salariés de mieux connaître les actions du réseau EPE. La démarche d'échanges d'informations mise en place par la Fnepe s'est traduite par :

- ...❖ l'envoi, en septembre 2018, d'un document de communication présentant les EPE par courrier à tous les postiers
- ...❖ le relai des agendas trimestriels des actions des EPE sur le site internet de la DNAS dédié aux collaborateurs

La revue
L'école des parents
fête ses

70 ANS
en 2019

et la Fnepe ses

50 ANS
en 2020



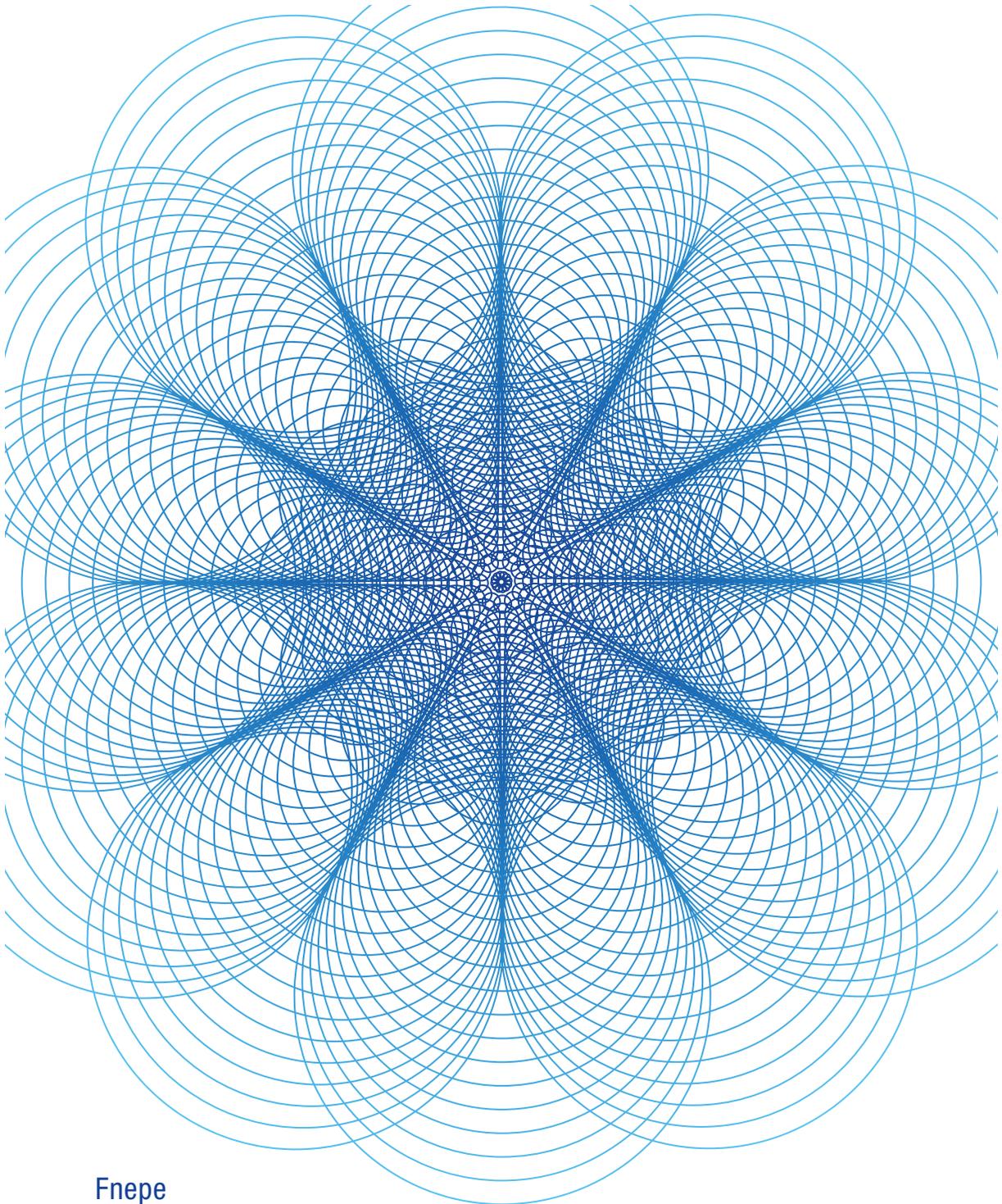
Pour l'ensemble du réseau,
année exceptionnelle donc qui débute en **septembre 2019**
et s'achève le **12 juin 2020** par un grand colloque de clôture
sur le thème : « **Parentalités en mouvement, des pratiques à inventer** ».

Tous les membres du réseau sont invités
à s'associer à cet épisode marquant de l'histoire de la Fnepe
et à proposer des colloques, conférences, groupes d'échanges...
en lien avec cette thématique.

Rendez-vous prochainement sur notre site internet

 www.ecoledesparents.org

pour découvrir l'ensemble des événements au programme en France métropolitaine et en Outre-mer.



Fnepe



🏠 180 bis rue de Grenelle | 75007 Paris
📞 Tél. : 01 47 53 62 70
📠 Fax : 01 47 53 62 84
✉ contact@ecoledesparents.org

CONCEPTION ET RÉALISATION

Coordination : Noémie Offret
Réalisation graphique : Sébastien Prieur
Impression : Corlet Numérique



 www.ecoledesparents.org

 www.facebook.com/FNEPE/